



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du conseil communal de TROISVIERGES
TROISVIERGES
(GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG)

Séance publique du : 17.06.2010

Point de l'ordre du jour
Nr :12
Objet: fixation des taxes de
location des tentes
communales

Date de l'annonce publique : 09.06.2010
Date de la convocation : 09.06.2010
Présents: MM. : Majerus, bourgmestre
Pletsch, Morn, échevins
Denis, Thielen, Breuskin, Gils, Back, Aubart, conseillers

Absents a) excusés:
b) sans motif :

Le Conseil Communal,

Vu l'article 99, 102 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale du 13 décembre.1988 ;

Vu la circulaire ministérielle en date du 17 janvier 1989 no : 1205 réf :
26/89 concernant l'application de la loi communale et notamment l'article 7 ;

Vu la proposition du collège échevinal visant à fixer à partir du
01.07.2010 les tarifs de location des tentes communales pour les particuliers comme suit :

tente 6m x 6m :	75,00 €
tente 12m x 6m :	125,00 €

DECIDE A L'UNANIMITE DES VOIX

que les tarifs de location des tentes communales pour les particuliers sont
fixés comme suit :

tente 6m x 6m :	75,00 €
tente 12m x 6m :	125,00 €

de transmettre la présente pour approbation à Monsieur le Ministre de
l'Intérieur et à la Grande Région

Ainsi arrêté en séance publique à Troisvierges, date qu'en tête.

Suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

le bourgmestre,

le secrétaire